

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 AVRIL 2014

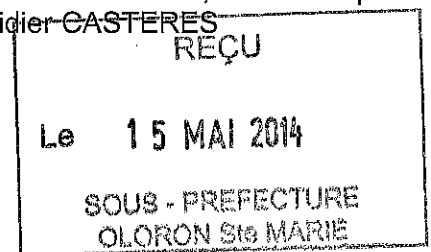
Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	Pierre CASAUX-BIC	à	Aimé SOUMET
	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Fabienne MENE-SAFRANE	à	Henriette BONNET
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maïté POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Danielle PARIS	suppléante de	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Yves CALIARO	suppléant de	Jean LABORDE

Excusés : Jean CASABONNE, Hervé LUCBEREILH, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N°140430-16-ECO



PARC D'ACTIVITES GABARN - PLAN DE FINANCEMENT ET LANCEMENT DES TRAVAUX

M. LACRAMPE rappelle que lors du Conseil Communautaire du 7 novembre 2013, il avait été décidé d'aménager le parc d'activités du Gabarn en deux phases (2013/2014 et 2015) et de lancer la première.

Or, depuis, de nouvelles entreprises ont exprimé leur volonté de s'implanter sur cette zone et les négociations avec les partenaires pour aboutir à un plan de financement consolidé favorable, nous entraînent à envisager l'aménagement du Gabarn en une seule tranche.

Le projet porterait sur l'aménagement et la viabilisation d'environ 5,5 ha et se décomposerait comme suit :

- Viabilisation des terrains (voirie, réseaux divers...)
- Constitution d'un bassin de rétention des eaux pluviales commun pour l'ensemble de la zone
- Travaux préparatoires
- Raccordement à la fibre optique

- Remplacement de la signalétique vétuste
- Aménagements paysagers
- Etudes diverses.

Le coût total de cet aménagement est de 1 485 000 € HT (hors les acquisitions foncières déjà réalisées : 393 093.25 € HT), soit au total 1 878 093.25 € HT.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

- ÉTAT : 105 000 €
- CONSEIL RÉGIONAL : 320 000 €
- CONSEIL GÉNÉRAL : 256 298 €

Ces aménagements permettent la commercialisation de 52 250 m² au prix de 12.00 € HT/m² (soit 627 K€) soit un produit prévisionnel de 1 308 000 euros.

Il convient maintenant de lancer les consultations pour réaliser les travaux.

Les dépenses sont inscrites au budget annexe du parc d'activités du Gabarn 2014 – section investissement.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOpte** le plan de financement exposé ci-dessus
- **SOLLICITE** les aides les plus élevées auprès du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager la consultation et à lancer les travaux d'extension du parc d'activités du Gabarn
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches administratives nécessaires.

REÇU
Le 15 MAI 2014
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 avril 2014

Suivent les signatures

Affiché le 15.05.14



Le Président

Daniel LACRAMPE